



RECU EN PREFECTURE

Le 01 octobre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200914-D00616910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2020

**Le Conseil Municipal, convoqué le 07 septembre 2020, s'est réuni à la
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)**

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Marc FAIVRE, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Thierry PETAMENT

Absents : Mme Julie BOUCON, Mme Lorine GAGLILOLO

Procurations de vote : Mme Julie BOUCON donne pouvoir à Mme Laurence MULOT

OBJET : Installation d'un nouveau Conseiller Municipal et modification des représentations de la Ville dans différentes structures

Délibération n° 2020/006169

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal et modification des représentations de la Ville dans différentes structures

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

I. Installation d'un nouveau Conseiller Municipal

Suite à la démission de M. Eric ALAUZET de son mandat de Conseiller Municipal de Besançon à compter du 2 septembre 2020, conformément à l'article L. 270 du Code Electoral, M. Patrice HENNEQUIN a été appelé à siéger et a démissionné immédiatement. C'est donc Mme Agnès MARTIN, candidate suivante sur la même liste qui devient Conseillère Municipale.

II. Modification des représentations de la Ville dans différentes structures

1) CCAS

Le Conseil Municipal a, par délibération du 15 juillet 2020, désigné M. Eric ALAUZET comme titulaire pour représenter la Ville au CCAS.

Suite à la démission de M. Eric ALAUZET, il est proposé de procéder à la modification suivante :

Ancienne situation :

Titulaire
Eric ALAUZET

Nouvelle situation :

Titulaire
Agnès MARTIN

2) EPCC les 2 Scènes

Le Conseil Municipal a, par délibération du 15 juillet 2020, désigné M. Eric ALAUZET comme suppléant pour représenter la Ville à l'EPCC les 2 scènes.

Suite à la démission de M. Eric ALAUZET, il est proposé de procéder à la modification suivante :

Ancienne situation :

Suppléant
Eric ALAUZET

Nouvelle situation :

Suppléante
Agnès MARTIN

3) Commission communale des impôts directs (CCID)

Le Conseil Municipal a, par délibération du 15 juillet 2020, désigné M. Eric ALAUZET comme titulaire pour représenter la Ville à la Commission communale des impôts directs.

Suite à la démission de M. Eric ALAUZET, il est proposé de procéder à la modification suivante :

Ancienne situation :

Titulaire
Eric ALAUZET

Nouvelle situation :

Titulaire
Agnès MARTIN

4) Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Le Conseil Municipal a, par délibération du 15 juillet 2020, désigné M. Eric ALAUZET comme suppléant pour représenter la Ville à la Commission intercommunale des impôts directs.

Suite à la démission de M. Eric ALAUZET, il est proposé de procéder à la modification suivante :

Ancienne situation :

Suppléant
Eric ALAUZET

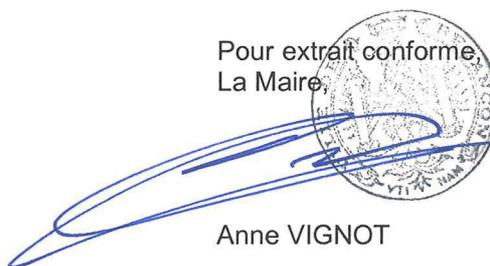
Nouvelle situation :

Suppléante
Agnès MARTIN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- installe Mme Agnès MARTIN en qualité de Conseillère Municipale,
- désigne Mme Agnès MARTIN comme :
 - représentante titulaire de la Ville au CCAS
 - représentante suppléante de la Ville à l'EPPC les 2 scènes
 - représentante titulaire de la Ville à la Commission communale des impôts directs
 - représentante suppléante de la Ville à la Commission intercommunale des impôts directs.

Pour extrait conforme
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0